



 Bonnes pratiques  
pour l'eau du  
grand Sud-Ouest

# Vers la sobriété hydrique

## 7 axes d'adaptation

Dossier spécial  
Économies d'eau

Édition  
2026

Avec le soutien de :



# SOMMAIRE

## VERS LA SOBRIÉTÉ HYDRIQUE : 7 AXES D'ADAPTATION

- ▶ En quelques mots ..... p.3
- ▶ Les enjeux pour le Grand Sud-Ouest ..... p.4
- ▶ La sobriété : un engagement politique, une démarche exigeante ..... p.6
- ▶ Choisir sa stratégie d'adaptation vers la sobriété ..... p.9

## LE DOSSIER DOCUMENTAIRE

- ▶ Présentation ..... p.12
- ▶ **Le socle** Connaître son impact, ses besoins et ses vulnérabilités ..... p.14
- ▶ **Axe** Définir un cadre de gestion de la ressource et des objectifs ..... p.18
- ▶ **Axe** Recourir aux Eaux Non Conventionnelles ..... p.22
- ▶ **Axe** Favoriser l'infiltration de l'eau sur son territoire ..... p.26
- ▶ **Axe** Équiper les bâtiments et les espaces publics ..... p.30
- ▶ **Axe** Impliquer et former les élus et les équipes ..... p.34
- ▶ **Axe** Embarquer (toutes) les parties prenantes ..... p.38

POUR ALLER PLUS LOIN ..... p.45

# EN QUELQUES MOTS

Face à l'amplification des effets des dérèglements climatiques, il est urgent d'adapter nos usages de l'eau. La pertinence de la sobriété comme stratégie d'adaptation n'est plus à démontrer. C'est aujourd'hui une nécessité autant qu'un pilier des objectifs nationaux pour la préservation de l'eau. Cependant cette ambition est exigeante, car elle demande de requestionner les usages, les besoins, et de se mettre d'accord sur une définition de « l'essentiel ».

Comment une collectivité peut-elle agir pour réduire son impact sur la disponibilité de l'eau et entraîner son territoire vers la sobriété ? Comment peut-elle participer à l'atteinte des -10 % de prélèvement du Plan Eau national, voire plus selon les enjeux locaux ? Que peuvent faire, concrètement, les décideurs publics et les équipes des collectivités pour favoriser l'atteinte de ces objectifs ?

Dans ce dossier spécial, nous faisons le point sur les leviers d'action pour aller vers la sobriété et économiser l'eau, en 7 axes et au travers de plus de 40 actions. Cette seconde édition propose un volet connaissances enrichi et une liste de ressources actualisée afin de fournir au lecteur les meilleures références en matière de sobriété hydrique et d'économies d'eau.



Le Tarn.

## LES ENJEUX POUR LE GRAND SUD-OUEST

Au regard de l'ensemble des enjeux conjugués et exacerbés par les pressions climatiques, l'adaptation des territoires ne pourra se faire sans une transformation des modes de production, d'aménagement, de consommation et de développement vers davantage de sobriété. Le Grand Sud-Ouest de la France ne fait pas exception, loin de là : il est d'ores et déjà affecté par les effets des dérèglements climatiques. Les défis annoncés sont grands. En matière hydrique, le déficit annuel du bassin Adour-Garonne à l'horizon 2050 est estimé autour de 1,2 milliards de m<sup>3</sup>, contre un déficit structurel actuel de l'ordre de 250 millions de m<sup>3</sup> chaque année. Près d'un litre sur deux pourraient manquer en 2050.

« En 2050, un litre d'eau sur deux ne sera plus disponible. »

– **Élodie Galko**, Directrice générale de l'agence de l'eau Adour-Garonne

### Le bassin Adour-Garonne, hotspot du changement climatique

Les résultats du programme Explore2 sont venus renforcer ce qui se dessinait depuis plusieurs années : l'impact du changement climatique sur l'eau en France et dans le Grand Sud-Ouest accélère et s'intensifie. Qualifié de « hotspot du changement climatique », le Grand Sud-Ouest connaîtra une hausse des températures de l'ordre de 4°C à horizon 2100. Selon Météo-France, sur la période 2016-2025, le Grand Sud-Ouest s'est déjà réchauffé de +1,4°C par rapport à 1976-2005.

Pour l'agence de l'eau Adour-Garonne, « l'hydrologie de notre bassin va connaître des modifications radicales. Le Sud-Ouest est identifié comme la zone dans laquelle les débits en été seront les plus touchés. Ils seront divisés par deux d'ici la fin du siècle, certains scénarios conduisant même à une diminution de 60 % ».

Le manque d'eau est une réalité observable, malgré la multiplication d'épisodes pluvieux intenses – eux-mêmes marqueurs du dérèglement en cours. Les cartes du site VigiEau, qui recense les arrêtés préfectoraux de restrictions d'eau, montrent que l'ensemble du territoire national est désormais affecté par les dérèglements hydro-climatiques. Ces restrictions questionnent la capacité de développement démographique et économique des territoires.

En 2022, plusieurs centaines de communes du bassin Adour-Garonne ont connu des tensions, voire des ruptures d'alimentation en eau potable. Pour le comité de bassin Adour-Garonne, les tendances observées, comme les travaux prospectifs, confirment « la vulnérabilité accrue du bassin Adour-Garonne et la nécessité d'une recomposition profonde de la gestion quantitative de l'eau pour faire face à ces régimes hydrologiques en mutation. La gestion de l'eau d'hier et celle de demain seront nécessairement différentes. » (État des lieux du SDAGE 2028-2033)

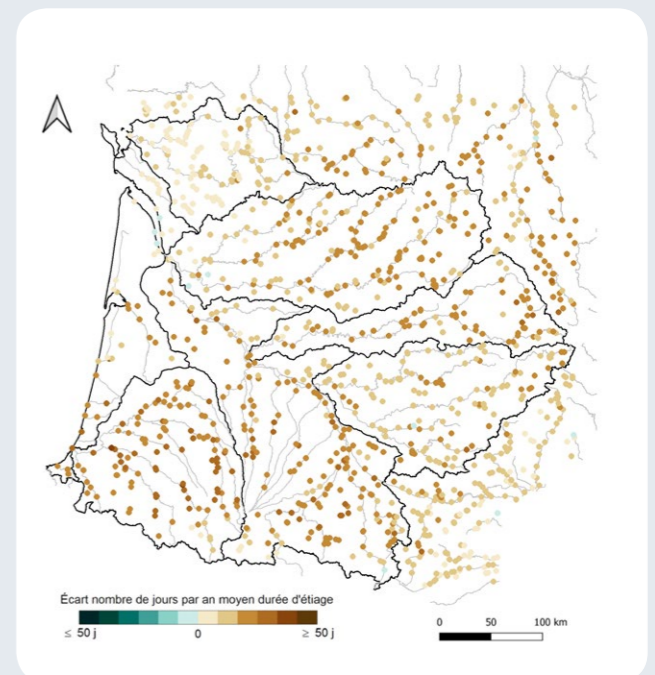


Figure 1. Évolution de la durée d'étiage à horizon 2050 (+2,7°C, données Explore2 / INRAE, période de référence 1976-2005.)

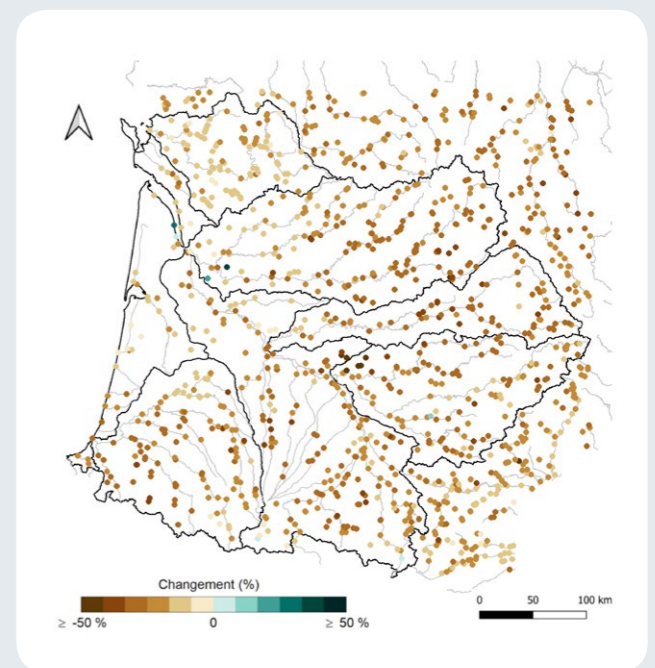


Figure 2. Évolution du débit d'étiage (QMNA5) à horizon 2050 (+2,7°C, données Explore2 / INRAE, période de référence 1976-2005.)



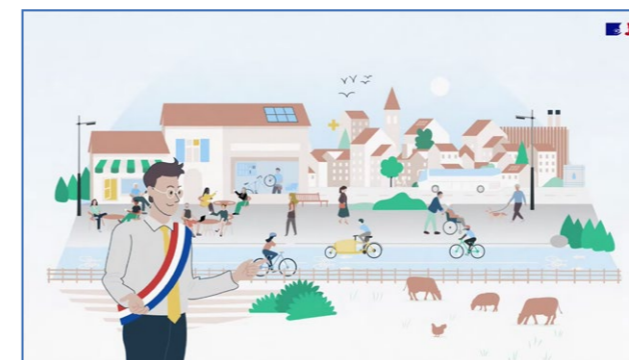
Rivière Cuckmere (Sussex).

# LA SOBRIÉTÉ : UN ENGAGEMENT POLITIQUE, UNE DÉMARCHE EXIGEANTE

Mesure structurante du Plan Eau national et des plans régionaux d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, **la sobriété hydrique, en tant que levier stratégique d'adaptation** aux dérèglements climatiques, fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. L'ensemble des scénarios prospectifs et des analyses scientifiques – notamment le Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne – intègrent la sobriété et la réduction des prélèvements comme conditions essentielles pour sécuriser la ressource en eau dans le Grand Sud-Ouest.

Visant une réduction globale des prélèvements de 10 % d'ici 2030, le comité de bassin Adour-Garonne a adopté une stratégie de sobriété reposant sur la contribution de tous les usages (eau potable, agricole, industriel...). Dans son Livre blanc, paru fin 2025, il a réaffirmé son engagement en faveur de la sobriété, pour tous les usages et tout au long de l'année : elle est indispensable pour atteindre les objectifs fixés, en particulier en matière de partage de la ressource. A ce titre, elle fait partie du mix de solutions porté par le comité pour atteindre l'équilibre quantitatif. En 2025, les commissions territoriales des huit sous-bassins ont évalué un potentiel d'économies de 110 à 160 Mm<sup>3</sup> à l'horizon 2030, avec un objectif de 200 Mm<sup>3</sup> en 2050. Pour y parvenir, des leviers adaptés aux contextes locaux ont été identifiés et assortis d'objectifs.

La sobriété s'impose ainsi comme une stratégie incontournable et désormais largement partagée. Elle n'en demeure pas moins exigeante, car elle suppose de rechercher une modération à la fois dans les prélèvements et dans la consommation, avec pour objectif de **réduire notre dépendance structurelle à l'eau**. Elle conduit à (re)questionner les besoins, individuels comme collectifs, à identifier ceux qui sont essentiels — voire vitaux — pour un territoire, ses habitants et ses écosystèmes. Elle implique également de les hiérarchiser, puis d'organiser un partage équitable de la ressource, dans un esprit de justice, en tenant compte des inégalités hydriques entre territoires et en mobilisant, voire en inventant, de nouveaux mécanismes de solidarité.



[VIDÉO SOBRIÉTÉ ADEME](#)

## → 5 raisons d'opter pour des politiques de sobriété

1. La sobriété est nécessaire et complémentaire à la stratégie d'efficacité pour respecter les limites planétaires et atteindre les objectifs de préservation de l'eau.
2. La sobriété peut avoir des effets positifs très rapides.
3. La sobriété évite les effets rebond et est plus durable que d'autres solutions car elle est liée à un changement de comportement.
4. La sobriété collective permet au territoire d'être plus robuste face à la pénurie.
5. La sobriété est vectrice de justice sociale et de bien vivre lorsque son déploiement intègre les questions d'équité et d'intérêt général.

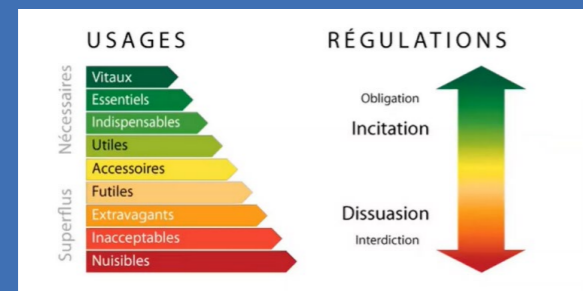
## → La sobriété, de quoi parle-t-on ?

### Repenser nos usages à l'aune du suffisant

Aujourd'hui communément utilisé, le terme de sobriété recouvre un large éventail d'actions, allant de démarches structurellement sobres — visant à réduire les besoins « à la source » — jusqu'à des actions d'économies de la ressource ou des mesures d'efficacité (satisfaire un besoin avec moins). À trop englober de réalités diverses, le concept de sobriété peut parfois perdre en précision. Un dénominateur commun semble néanmoins se dégager de son emploi : la **recherche d'une forme de modération dans l'usage des ressources, tant du côté de la production que de la consommation.**

### Une notion liée aux enjeux de justice sociale et de gouvernance

Pour l'association Négawatt, pionnière en France sur ces questions, la sobriété représente une « démarche de réduction des consommations superflues », fondée sur une hiérarchisation des besoins qui peut à la fois s'exercer au niveau individuel et s'organiser au niveau collectif. Une définition partagée par l'ADEME, qui voit dans la sobriété « une démarche complémentaire à la recherche d'efficacité » reposant sur trois piliers : la réinterrogation des besoins individuels et collectifs, l'adaptation des modes de vie et de production industrielle, et la réduction de l'impact sur la ressource via la réduction de la demande.



Pour l'association Négawatt, la sobriété est une « démarche de réduction des consommations superflues » s'organisant « par une hiérarchisation des besoins qui peut s'exercer au niveau individuel comme s'organiser au niveau collectif ».

Pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « les politiques de sobriété (*sufficiency policies*) recouvrent les mesures et les pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande en énergie, en matériaux, en terres ou en eau, tout en assurant le bien-être de toutes et tous, dans le respect des limites planétaires ». Cette définition dessine en creux les enjeux de **justice sociale, d'équité** et de **protection du cadre de vie** qui sont également liés à la sobriété. Mise en œuvre de façon juste et équitable, la sobriété permet en effet de renforcer la justice sociale, car elle renvoie moins à des choix strictement individuels qu'à des décisions collectives, relevant de la gouvernance et de ce que le philosophe André Gorz appelait l'« établissement d'une norme du suffisant » (*Ecologica*, 2008).

### Sobriété hydrique : interroger les besoins avant les volumes

Appliquée à l'eau, la sobriété invite à repenser en profondeur nos usages. Il ne s'agit plus seulement d'allouer tel volume à tel usage, mais de questionner la nature même des besoins et d'en identifier les dimensions essentielles. « Au-delà d'une simple réduction de l'eau consommée à usage constant, la sobriété suppose de reconsidérer les usages auxquels on destine l'eau et de s'interroger sur leur pertinence et leur intensité », souligne le Conseil scientifique du comité de bassin Seine-Normandie.

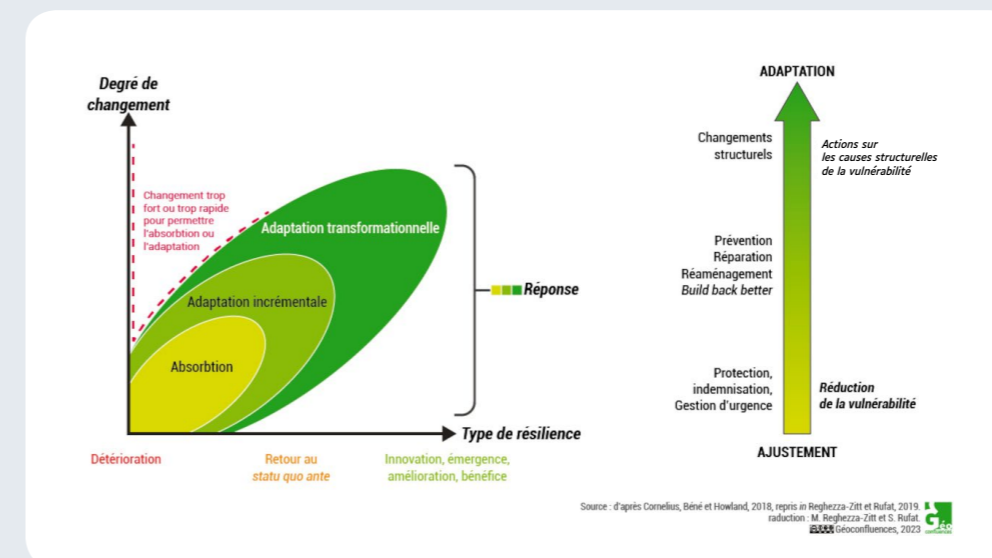
La sobriété apparaît ainsi comme une **démarche questionnant finalité et étendue de notre utilisation de la ressource**, dont la mise en œuvre suppose des formes de gouvernance anticipatives, participatives, transparentes. Des gouvernances capables de débattre collectivement de l'essentiel et de définir les contours d'un usage soutenable de l'eau.



Ville de Brive-la-Gaillarde.

# CHOISIR SA STRATÉGIE D'ADAPTATION VERS LA SOBRIÉTÉ

Un large panel d'actions, d'innovations et de leviers est aujourd'hui à portée des collectivités pour accélérer l'atteinte des objectifs de baisse de pression sur la ressource et réduire les vulnérabilités des territoires. Que ce soit en travaillant à l'utilisation du patrimoine communal, à l'accompagnement des habitants, à la formation du personnel, à la coopération avec les acteurs économiques et la société civile, aux orientations d'aménagement du territoire, les pistes sont variées pour s'engager dans des pratiques sobres et économes en eau. Ces pratiques appartiennent au champ de l'adaptation transformationnelle (cf. schéma ci-dessous) et peuvent relever **d'une transformation de type structurel, opérationnel ou d'ordre sociopolitique** : le champ des possibles est là.



Source : d'après Cornelius, Béni et Howland, 2018, repris in Reghezza-Zitt et Rufat, 2019. Traduction : M. Reghezza-Zitt et S. Rufat. Adaptation : M. Reghezza-Zitt et S. Rufat, 2023.

**Mais par où débiter ?** Faire un état des lieux et comprendre les spécificités de son territoire pour mieux définir les trajectoires à suivre s'imposent comme un préalable indispensable à tout choix stratégique. **Connaître ses vulnérabilités** ou l'empreinte eau de son territoire – au même titre que l'on connaît son empreinte de gaz à effet de serre – est un premier pas indispensable. C'est tout l'objet de la première partie de ce dossier, intitulée « Le socle », qui présente outils et démarches de diagnostic. Un examen fiable et une connaissance des contraintes, des besoins, de la demande économique, des vulnérabilités, des risques (chroniques ou aigus) encourus par le territoire sont essentiels à l'établissement de trajectoires adaptées comme à la création **d'une vision partagée des enjeux**. Ensuite, les choix de stratégie d'action seront fonction de la volonté d'exemplarité de la collectivité, de sa taille, du contexte territorial, des actions déjà engagées, des réalités hydriques du territoire, de ses réalités sociologiques également, etc.

La réflexion accompagnant l'élaboration de ces chemins de sobriété gagnera à être **systémique, décrochée et transversale**. Il s'agira de penser l'eau au prisme des liens étroits et des interactions qu'elle entretient avec les autres sphères et composantes de la vie territoriale, ainsi qu'avec les secteurs d'activités également engagés dans une transition (énergie, mobilité, alimentation, tourisme, économie, industrie, agriculture...).

Enfin, si la pertinence des stratégies d'action à mettre en place réside dans la réflexion systémique qui les accompagne, leur pérennité passe, elle, par leur formalisation au sein des documents structurant le développement et l'aménagement territorial (tels que les SCOT ou les PLU(i), voire SRADDET pour les régions). Elle gagnera à être soutenue par une écoute, un dialogue régulier, **une co-construction des projets avec toutes les parties prenantes**, y compris les citoyennes et citoyens, pour une gestion intégrée et apaisée de l'eau. Ces ingrédients sont nécessaires au juste partage de l'eau, à l'anticipation voire à l'évitement d'éventuels conflits d'usage. En matière d'adaptation, le GIEC souligne combien la prise en compte des **principes de justice et d'équité est primordiale pour l'efficacité des mesures**.

Loin du « solutionnisme de catalogue » et des recettes à suivre pas à pas, ce dossier a pour objectif de présenter un panel le plus large possible des leviers actionnables pour que chaque collectivité puisse, à sa mesure et en fonction de son contexte, s'adapter et contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de sobriété et d'économies qui s'imposent aujourd'hui pour **préservier ce Commun vital qu'est l'eau**. La sobriété est une affaire politique et doit s'appuyer en premier lieu sur un engagement de même nature.



## → Agir pour la sobriété ?

En tant qu'élu ou décideur public, pour aller vers plus de sobriété, **je peux** :

- ▶ **Consulter les usagers** pour mieux cerner leurs besoins et en débattre.
- ▶ **Mettre en débat mes projets liés à l'eau** et les questionner collectivement à l'aune du besoin essentiel.
- ▶ **Gérer sobrement la ressource**, notamment dans les espaces verts.
- ▶ **Repenser le cadre de gestion de l'eau** sur mon territoire.
- ▶ **Agir sur la demande** en eau.
- ▶ **Réduire l'usage de l'eau dans les bâtiments** publics et donner l'exemple.

## → Les défis de l'adaptation

**Les mesures de sobriété hydrique envisageables sont nombreuses, mais sont-elles toutes pertinentes ?** Relèvent-elles de l'ajustement conjoncturel ou de l'adaptation structurelle ? Comment s'assurer qu'elles ne créeront pas d'effet rebond ou d'autres effets collatéraux négatifs ? Ou qu'elles dureront dans le temps ? Depuis 2001, et particulièrement dans son dernier rapport, le GIEC a mis en lumière le concept de *maladaptation* (volet 2, chap. 17), car les preuves de son existence s'accumulent partout dans le monde. Mais de quoi parle-t-on ?

### La maladaptation, qu'est-ce que c'est ?

Pour le GIEC, la maladaptation désigne les **mesures prises pour s'adapter aux dérèglements climatiques qui, par inadvertance, augmentent la vulnérabilité au changement climatique**, augmentent les risques climatiques et/ou réduisent le bien-être social, économique ou environnemental à long terme.

Utilisation inefficace de ressources, transfert incontrôlé de vulnérabilité (dans le temps ou l'espace), erreur de calibrage, sont autant de situations pouvant correspondre à de la maladaptation. **La maladaptation diffère donc de l'adaptation « ratée »**, qui relève, elle, d'une « initiative d'adaptation ne produisant pas d'effet préjudiciable significatif », mais qui n'atteint pas ses objectifs.

### Évaluer l'adaptation

Plusieurs cadres ont été proposés pour expliquer et évaluer l'adaptation. De façon globale, ils remettent tous en question la dichotomie simpliste selon laquelle les interventions sont soit réussies, soit inadaptables. La frontière nette entre ces deux catégories n'existe pas : **l'adaptation réussie et la maladaptation sont plutôt les deux extrémités d'un continuum de stratégies de gestion des risques**. L'évaluation *ex ante* des options peut permettre de repérer et d'éviter la maladaptation. Par exemple,

si promouvoir l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans certaines zones et pour certains usages s'avère pertinent aujourd'hui, quel impact la multiplication de ces récupérateurs aura-t-elle sur l'humidité des sols ou sur les populations de moustiques et *in fine* la santé des humains et des écosystèmes ? Quelles seront les conséquences des mesures d'ajustement prises aujourd'hui sur le **long terme** pour l'eau, mais également pour tous les autres secteurs demandant une adaptation (énergie, mobilité...), ou pour l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ?

### Reconnaître les limites à l'adaptation

L'accumulation des retours d'expérience sur l'adaptation a permis de mieux en cerner les limites. Ces limites résultent de l'interaction des *contraintes* d'adaptation et de la *vitesse* du changement. Le GIEC différencie ainsi des limites dites *dures* et des limites *souples*.

Les limites souples sont celles pour lesquelles aucune autre option d'adaptation n'est actuellement possible (par manque de fonds, d'accès à la technologie, de capacités institutionnelles...) mais pourrait être disponible à l'avenir. Les limites dures sont celles pour lesquelles les options d'adaptation existantes cesseront d'être efficaces à un certain point de réchauffement, sans qu'il existe d'options supplémentaires : elles sont insurmontables (seuil physique, limite écologique ou biophysique, contraintes socio-culturelles...). **Dans le cas de la gestion de l'eau, l'efficacité des mesures disponibles se réduit à mesure qu'augmente le réchauffement planétaire.**

(Re)Connaître ces limites et anticiper les impacts des mesures sur le long terme est crucial pour la planification de stratégies d'adaptation durables et équitables, mais aussi pour renforcer les efforts nécessaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, seule véritable option pour atténuer **la faillite hydrique mondiale**.



# LE DOSSIER DOCUMENTAIRE

## Présentation

Face à la surcharge informationnelle, Les Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest publie chaque année des dossiers documentaires rigoureux et structurés sur un thème liant **eau et dérèglement climatique**. À travers ces dossiers, elle propose des parcours cohérents et balisés au sein de ressources de nature variée (retours d'expérience, guides techniques, articles de recherche, mais aussi vidéos, podcasts, articles de presse, etc.) et complémentaires, dûment sélectionnées pour leur pertinence et l'éclairage qu'elles apportent sur la thématique traitée.

« *Quelles stratégies d'adaptation et quelles actions sont à portée de main des collectivités pour aller vers plus de sobriété hydrique ?* »

est la question qui a constitué le fil rouge de ce dossier et guidé la sélection des documents.

Ce référentiel s'adresse donc en premier lieu aux **décideurs et aux acteurs des collectivités locales**, mais il peut également intéresser toute personne à la recherche de pratiques sobres et économes en eau, de mesures d'adaptation, de retours d'expérience, d'exemples... pour aller vers plus de sobriété hydrique.

Les collectivités, à travers les compétences qui leur sont attribuées par la loi de façon obligatoire ou facultative, chacune à son échelle, disposent de nombreux leviers pour agir sur les besoins en eau et renforcer la sobriété hydrique sur leur territoire. Les possibilités d'action à leur portée sont multiples. Aussi, pour offrir au lecteur un parcours structuré parmi ces nombreuses possibilités, les ressources sélectionnées ont été classées en **7 groupes stratégiques**, eux-mêmes **déclinés en actions**, de plus ou moins long terme, et réalisables dès à présent. Ces stratégies ne sont pas hiérarchisées ou priorisées car ce choix relève des acteurs. Seule la partie intitulée « Le socle » est un préalable indispensable pour engager l'adaptation.

Ce dossier est accompagné **d'une infographie**. Elle récapitule de façon synthétique et illustrée les 7 chemins empruntables vers la sobriété repérés par Les Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest ; mais il existe sans nul doute d'autres voies à explorer, ou à inventer, pour réduire nos dépendances à la ressource et repenser nos usages – et, plus largement, notre rapport – à l'eau.

**SOBRIÉTÉ HYDRIQUE**

**7 AXES D'ADAPTATION**

Spécial COLLECTIVITÉS

+ de 40 actions et + de 100 références pour vous inspirer sur [www.bonnespratiques-eau.fr](http://www.bonnespratiques-eau.fr)

**LE SOCLE**  
Connaître son impact, ses vulnérabilités et ses besoins

**DÉFINIR**  
un cadre de gestion de la ressource et des objectifs

**RECOURIR**  
aux Eaux Non Conventionnelles

**ÉQUIPER**  
les bâtiments et les espaces publics

**FAVORISER**  
l'infiltration de l'eau sur son territoire

**IMPLIQUER ET FORMER**  
les élus et les équipes

**EMBARQUER**  
(toutes) les parties prenantes

Vigilance vis-à-vis des solutions techniques et technologiques. Elles peuvent être sources de mal-adaptation ou d'effets rebond.

Transformation structurelle

Transformation opérationnelle

Transformation socio-politique

Bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest

Document financé avec le concours de :

**Le socle**

CONNAÎTRE  
SON IMPACT,  
SES BESOINS ET  
SES VULNÉRABILITÉS

Dans un contexte où les arbitrages sur l'eau vont se durcir, les décisions prises aujourd'hui engagent les territoires sur le long terme. Un diagnostic solide n'est pas une formalité administrative : **c'est ce qui permet de limiter les risques de maladaptation, de prioriser les actions à fort impact et de légitimer les choix politiques** auprès des habitants. Il permet une compréhension commune des enjeux et crée ainsi le cadre de dialogue indispensable entre élus, services, acteurs économiques et citoyens : s'accorder sur une lecture partagée du territoire, même imparfaite, vaut mieux que d'attendre une connaissance exhaustive. L'enjeu n'est pas la précision absolue, mais la mise en mouvement collective. Les ressources rassemblées dans cet axe, en partie issues de travaux scientifiques, outillent cette phase fondatrice, à ne pas sous-estimer face à l'urgence de l'action.

**ACTION Faire un bilan besoins-  
demande-ressources**

Sélection



► **Les Rencontres de la Plateforme avec Stéphane BINET** (Vidéo, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)



► **Analyse HMUC – Guide et recommandations méthodologiques** (Guide, Agence de l'eau Loire-Bretagne)



► **Exemple du bilan Besoins-Ressources du Pays de Fayence** (Rapport, Communauté de communes du Pays de Fayence)

**ACTION Évaluer l'empreinte eau**

Sélection















► **L'empreinte eau, mémento graphique** (Guide, Chaire ELSA-PACT)



► **Waterfootprint** (Site web, Waterfootprint network)

## ACTION Connaître ses vulnérabilités et faire de la prospective

Sélection

	► <b>DRIAS-Eau, un portail de données pour explorer les futurs de l'eau à l'échelle locale</b> (Outil, Météo-France)
	► <b>CLIMADIAG Commune</b> (Outil, Météo-France)
	► <b>Base de données TerriSTORY</b> (Outil, AREC)
	► <b>Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique pour la gestion locale de l'eau</b> (Guide, OiEau)
	► <b>La Prospective au service de l'adaptation au changement climatique</b> (Guide, Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique)
	► <b>Quelle évolution de la demande en eau d'ici 2050 ?</b> (Étude, Haut-Commissariat à la stratégie et au plan)
	► <b>L'eau en 2050 : graves tensions sur les écosystèmes et les usages</b> (Étude, Haut-Commissariat à la stratégie et au plan)
	► <b>État des lieux 2025 SDAGE 2028-2033</b> (Rapport, Agence de l'eau Adour-Garonne)
	► <b>Eau et adaptation au Pays-basque : connaître ses vulnérabilités pour agir</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Comprendre ses vulnérabilités hydriques (SAGE Rance Frémur)</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Anticiper le changement climatique pour une gestion équilibrée de la ressource en eau</b> (Rapport, Secrétariat technique du SDAGE Bassin Rhône Méditerranée)
	► <b>Mener une étude rétrospective et prospective sur la ressource en eau</b> (Guide, INRAE)








**Axe**

DÉFINIR  
UN CADRE DE  
GESTION DE LA  
RESSOURCE ET  
DES OBJECTIFS

Avant même de déployer des actions concrètes sur le terrain, les collectivités doivent poser un cadre qui oriente durablement les pratiques et les décisions. C'est précisément l'objet de cet axe, levier pour une transformation structurelle : **intégrer la contrainte hydrique dans les documents** qui structurent le développement territorial, **programmer** les moyens nécessaires, et **organiser le dialogue** entre les acteurs concernés. En inscrivant la sobriété dans les règles du jeu communes plutôt que dans des initiatives isolées, les collectivités créent les conditions d'un changement systémique, cohérent et pérenne.

**ACTION Anticiper le changement climatique dans les documents de planification sectorielle**

Sélection

	► <b>Guide pour aider à la réalisation d'études "besoin/ressource" en eau potable</b> (Guide, Agence de l'eau Adour-Garonne)
	► <b>Prospective de la demande en eau potable</b> (Rapport, SMEGREG)
	► <b>Réduction des pertes d'eau des réseaux d'eau potable – Guide pour l'élaboration d'un plan d'action</b> (Guide, INRAE, IRSTEA, ASTEE, ONEMA)
	► <b>L'eau pluviale dans les autorisations d'urbanisme</b> (Rapport, Amorce)
	► <b>Pour une politique territoriale de gestion des écoulements pluviaux</b> (Guide, FNCCR)









## ACTION Anticiper le changement climatique dans les documents de planification territoriale

Sélection

	► <b>Traject'Eau, pour planifier sa stratégie d'adaptation</b> (Outil, Actierra)
	► <b>Guide Stratégie d'adaptation au changement climatique pour la gestion locale de l'eau</b> (Guide, Actierra)
	► <b>Guide Eau et urbanisme – 2 volumes</b> (Guide, Agence de l'eau Adour-Garonne)
	► <b>Repenser les écosystèmes par la planification</b> (Dossier, FNAU)
	► <b>Ressource en eau et milieux aquatiques : quelle intégration dans les documents d'urbanisme ?</b> (Guide, FNE PACA)
	► <b>Outils pour favoriser la prise en compte des eaux pluviales dans l'instruction des autorisations d'urbanisme</b> (Guide, Amorce)
	► <b>SCOT du Grand Libournais : faute de foncier et d'eau, il y aura moins de constructions</b> (Article, Sud-Ouest)
	► <b>Le SCoT, un outil pertinent pour renforcer la gestion de l'eau et des risques d'inondation face aux défis du changement climatique</b> (Fiche, Cerema)
	► <b>Intégrer les enjeux de gestion quantitative de l'eau dans le PLUi – La Rochelle Agglo</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Le Pays de Fayence fixe un cap ambitieux pour l'eau potable</b> (Article, Banque des territoires)






## ACTION Anticiper le changement climatique dans les documents de programmation et les contrats

Sélection

	► <b>Rémunérer la sobriété grâce au contrat de performance à Brive</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Qu'est-ce qu'un PTGE ?</b> (Page Web, OiEau)
	► <b>Appui à l'aboutissement de Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)</b> (Rapport, IGEDD)
	► <b>Guide d'élaboration et de mise en œuvre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau</b> (Guide, Ministère de la Transition écologique)
	► <b>Appui méthodologique pour l'élaboration du projet agricole dans le cadre d'un PTGE</b> (Guide, GIP LIA)
	► <b>Analyse économique et financière des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) à composante agricole</b> (Guide, INRAE)
	► <b>Élaborer un PTGE avec les citoyens : le cas de Garon'Amont</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Plan de résilience pour l'eau dans les Pyrénées-Orientales</b> (Rapport, Ministère de la Transition écologique)

## ACTION Organiser le dialogue territorial

Sélection

	► <b>Élaboration de projets de territoire : panorama et usages de sept méthodes participatives</b> (Guide, Cerema)
	► <b>Des démarches participatives pour penser ensemble la gestion de l'eau et des territoires</b> (Article, Sciences Eaux & Territoires n°35)
	► <b>Guide de concertation territoriale et de facilitation</b> (Guide, Lisode)
	► <b>Favoriser le dialogue territorial sur l'eau - récits d'expériences</b> (Dossier, IFREE)
	► <b>Mobilisation des acteurs locaux – analyse des pratiques et recommandations</b> (Guide, OiEau)

**Axe**







# RECOURIR AUX EAUX NON CONVENTIONNELLES

Les eaux non conventionnelles — de pluie, usées, grises, d'exhaure ou de piscine — représentent un potentiel encore largement sous-exploité en France. Mobiliser ces ressources alternatives, c'est réduire la pression sur les milieux naturels et sécuriser des usages qui n'exigent pas nécessairement une eau potable. Cet axe invite à changer de regard : chaque flux d'eau, même résiduel, mérite d'être pensé comme une ressource potentielle. Avec une vigilance cependant : mobiliser des eaux non conventionnelles ou avoir recours à la réutilisation des eaux usées traitées ne doit pas conduire à créer de nouveaux usages ou à augmenter la consommation globale.

Le risque d'effet rebond est réel : **substituer sans sobriété ne réduit pas la pression sur la ressource**. Les actions présentées ici accompagnent cette démarche, de l'étude de faisabilité jusqu'à la mise en œuvre, en tenant compte des contraintes réglementaires et techniques propres à chaque dispositif.

## ACTION Récupérer l'eau de pluie

Sélection

	► <b>Réutilisation des eaux non conventionnelles - Mise en œuvre et pertinence</b> (Guide, EnvirobatBDM)
	► <b>Récupération et utilisation de l'eau de pluie</b> (Guide, ASTEE)
	► <b>La récupération des eaux de pluie pour préserver la ressource</b> (Guide, ALEC du Pays de Rennes)
	► <b>Appui financier et technique aux communes pour l'installation de récupérateurs d'eau de pluie</b> (Fiche, OiEau)
	► <b>Station de lavage des bus économe en eau potable à Angoulême</b> (Fiche, Neoterra)
	► <b>Récupération d'eau de pluie pour arroser les terrains de sport</b> (Vidéo, Eau du bassin rennais)

**ACTION Étudier le recours à la REUT**

Sélection



	► <b>Synthèse réglementaire sur la valorisation des Eaux Non Conventionnelles</b> (Rapport, EPNAC/INRAE)
	► <b>Cahier méthodologique : la réutilisation des eaux usées traitées en Occitanie</b> (Guide, Région Occitanie)
	► <b>Guide d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'un projet de REUT</b> (Guide, BRL ingénierie)
	► <b>Eaux usées traitées. Une ressource à valoriser</b> (Guide, Cerema)
	► <b>Réutiliser indirectement les eaux usées traitées pour l'alimentation en eau potable – Programme Jourdain</b> (Page web, Vendée Eau)
	► <b>C'est quoi ces curieuses bornes incendie violettes dans les Pyrénées-Orientales ?</b> (Article, ActuPerpignan)

**ACTION Utiliser les eaux d'exhaure**

Sélection



	► <b>Utiliser les eaux d'exhaure pour arroser les espaces verts à Dijon Métropole</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Les eaux d'exhaure du métro, connaissance et potentiel</b> (Guide, APUR)
	► <b>Réseau d'eau non potable parisien et valorisation des eaux d'exhaure, entre limites techniques et jeux d'acteurs complexes</b> (Article, ASTEE)

**ACTION Réutiliser les eaux de piscine**

Sélection



	► <b>Réduire les consommations d'eau des piscines et autres équipements sportifs</b> (Guide, Amorce)
	► <b>Économiser l'eau et maîtriser l'énergie dans les piscines publiques</b> (Guide, ACTEE , FNCCR)
	► <b>Fin de l'obligation de vidange annuelle des piscines collectives</b> (Article, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Région de Saint-Nazaire : à Montoir-de-Bretagne, on utilise l'eau de la piscine pour arroser les fleurs</b> (Article, actu.fr)

**ACTION Réutiliser les eaux grises**

Sélection



	► <b>Les Rencontres de la Plateforme avec Marine LEGRAND, OCAPI</b> (Vidéo, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Textes du 12 juillet 2024 relatifs à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine</b> (Article, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Bâtiment cycle : Et si on gagnait la partie en recyclant nos eaux usées ?</b> (Vidéo, Groupe Caisse des Dépôts)
	► <b>Résidence Primavera ROXIM : le pilote de la réutilisation des eaux grises en région Sud-Est</b> (Page web, Ecofilae)
	► <b>Pose de la première pierre de la Résidence Greenside sur la rive droite de Bordeaux</b> (Podcast, ici.fr)











## Axe

FAVORISER  
L'INFILTRATION  
DE L'EAU SUR  
SON TERRITOIRE

Face à l'imperméabilisation croissante des surfaces, une part toujours plus grande des précipitations ruisselle rapidement, sans pouvoir réhydrater les sols ni recharger les nappes. Pourtant, ce sont précisément ces processus naturels qui conditionnent la disponibilité de la ressource à moyen et long terme. Longtemps perçue comme indésirable, voire associée à des problèmes sanitaires, l'eau stationnaire dans ou sur les sols a fait les frais d'une doctrine de l'évacuation à tout prix. Ce paradigme est aujourd'hui caduc. **Ralentir le trajet de la goutte de pluie, c'est donner toute sa place à l'eau verte**, cette eau invisible qui circule dans les sols et les végétaux, alimente les nappes, trop longtemps négligée au profit de la seule eau bleue des rivières et des réservoirs. Désimperméabiliser, végétaliser, gérer les eaux pluviales à la source : les leviers présentés dans cet axe relèvent autant de l'aménagement du territoire que de la gestion hydraulique, et appellent une vision systémique du fonctionnement hydrologique du territoire.

ACTION **Gérer les eaux pluviales à la source**

Sélection

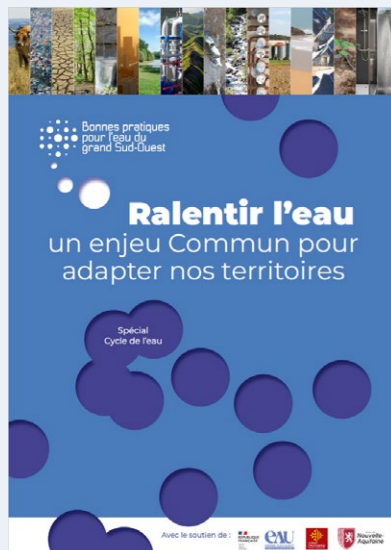
	► <b>Zonage pluvial : de son élaboration à sa mise en œuvre</b> (Guide, Cerema)
	► <b>Solutions de gestion durable des eaux pluviales – Gestion patrimoniale</b> (Guide, Astee)
	► <b>L'eau de pluie, une ressource pour la ville - Décryptage des politiques publiques</b> (Guide, ATEP)
	► <b>Guide technique pour la gestion durable et intégrée des eaux pluviales</b> (Guide, SDEA)
	► <b>CAPITOU, capacité d'infiltration des eaux pluviales de Toulouse Métropole</b> (Rapport, BRGM)
	► <b>Observatoire Eau &amp; Aménagement</b> (Outil, A'urba, AUDAP, AUAT)
	► <b>Démarche OMEGA : diagnostic et évaluation des services rendus par un système de gestion des eaux urbaines</b> (Outil, GRAIE)
	► <b>Ville éponge : gérer les eaux pluviales, de l'échelle de la collectivité à celle de la parcelle</b> (Vidéo, ATEP)
	► <b>Gestion intégrée de l'eau pluviale : Un nouveau quartier structuré autour d'un ruisseau</b> (Page web, Cerema)
	► <b>Fiches Retours d'expérience sur l'utilisation des Techniques Alternatives</b> (Fiche, Astee)

## ACTION Désimperméabiliser les sols

Sélection



	► <b>Identifier le potentiel de désimperméabilisation des sols - méthode EPODES</b> (Outil, Cerema)
	► <b>La désimperméabilisation des sols : du principe à la mise en œuvre</b> (Guide, Cerema)
	► <b>Vers une ville perméable</b> (Dossier, ATEP)
	► <b>Infiltration des eaux pluviales de la cité de la Montade à Aurillac</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Comment intégrer la désimperméabilisation dans son projet ?</b> (Guide, A'urba)
	► <b>Parking expérimental d'infiltration des eaux de pluie</b> (Guide, Valence Romans Agglo)
	► <b>Gérer l'infiltration des eaux pluviales dans le sol - Les revêtements perméables</b> (Fiche, CAUE 45)
	► <b>Un regard sociologique sur la désimperméabilisation des sols - Retours d'expérience</b> (Rapport, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse)



Pour plus de références sur l'infiltration de l'eau, découvrez le dossier "Ralentir l'eau, un enjeu pour adapter nos territoires".



## ACTION Végétaliser l'espace public

Sélection



	► <b>Aménager avec la nature en ville</b> (Étude, Ademe)
	► <b>ARBOClimat et Sesame, deux outils pour choisir les essences les plus adaptées localement</b> (Outil, Ademe, Cerema)
	► <b>La boîte à outils "Végétalisons ! en Centre-Val-de-Loire"</b> (Outil, ARB Centre-Val-de-Loire)
	► <b>Floriscopes, l'application web des professionnels du végétal et du paysage</b> (Outil, Plante & Cité)
	► <b>Jardins de pluie : une dimension écologique et paysagère de l'aménagement</b> (Guide, Cerema)
	► <b>Les arbres de pluie - Livret technique</b> (Guide, Grand Lyon métropole)
	► <b>Valoriser les eaux pluviales en jardin de pluie à Bram</b> (Fiche, Ademe)
	► <b>Retour d'expérience sur les arbres de pluie à Lyon, une stratégie efficace de gestion des eaux pluviales pour la ville existante</b> (Rapport, Grand Lyon métropole)
	► <b>Retours d'expérience et outils mobilisables pour la renaturation des espaces</b> (Rapport, Cerema)

## Axe

ÉQUIPER LES  
BÂTIMENTS ET  
LES ESPACES  
PUBLICS

Avant de convaincre les habitants ou les acteurs économiques du territoire, les collectivités peuvent agir directement sur ce qu'elles maîtrisent : leur propre patrimoine. Bâtiments administratifs, écoles, salles des fêtes, espaces verts, voiries, etc., chaque équipement public est un poste de consommation d'eau identifiable et actionnable. Le tableau ci-dessous en donne la mesure : les volumes en jeu sont loin d'être négligeables. C'est aussi l'un des rares axes de travail où **les résultats sont rapidement visibles, les investissements souvent modestes, et la marge de progression significative**. Installation de matériel hydro-économe, pilotage de l'arrosage, embauche d'un économe de flux : ces actions ne requièrent pas de montages complexes, mais de la méthode et de la volonté. Toute collectivité, quelle que soit sa taille, dispose de bâtiments et d'espaces publics à faire évoluer : cet axe constitue souvent le point d'entrée le plus accessible vers une gestion économe et sobre de l'eau, et celui dont les effets sont les plus visibles par les administrés.

Tableau des consommations des bâtiments collectifs

Type de bâtiment	Consommation d'eau
Bâtiment administratif de faible capacité (5 à 30 pers)	30 à 50 l/j/employé - 4 l/j/m <sup>2</sup> de bureau
Grand ensemble de bureaux	100 à 150 l/j/employé
Scolaire	3 à 4 m <sup>3</sup> /élève/an en moyenne
Centre de vacances	100 l/j/personne
Activité sportive sans douche / avec douche	2 à 35 l/personne / 50 à 90 l/personne
Stade nautique / piscine	50 à 200 l/baigneur/jour
Arrosage des espaces verts en haute saison	Arbuste ou vivaces : 4 l/j/m <sup>2</sup> (= 4 mm/j) Gazon : 2,6 l/j/m <sup>2</sup> (= 2,6 mm/j) Fleurs annuelles : 5,3 l/j/m <sup>2</sup> (= 5,3 mm/j)
Maison de repos et de retraite	60 à 90 m <sup>3</sup> /lit/an
Restauration collective	10 à 20 l/j/repas préparé
Port de plaisance	15 à 20 m <sup>3</sup> /place/an
Stade (équipement vestiaires et douches + arrosage)	3000 à 5000 m <sup>3</sup> /an
Salle de sport	300 à 500 m <sup>3</sup> /an
Salle des fêtes	220 m <sup>3</sup> /an
Nettoyage par véhicule	100 à 250 l/véhicule Jusqu'à 400 l pour un autobus
Nettoyage des voiries et parking	5 l/m linéaire/jour de nettoyage
Hydro-curage du réseau d'assainissement	20 à 30 m <sup>3</sup> /km
Nettoyage des marchés	5 l/m <sup>2</sup> /jour de marché
Lavage des caniveaux	25 l/m linéaire/jour de nettoyage
Camping	140 à 200 l/j/personne

## ACTION Installer du matériel hydro-économe

Sélection

	► <b>Guide des économies d'eau – Bâtiments et espaces publics</b> (Guide, EPTB Vienne)
	► <b>Économiser l'eau dans les collectivités</b> (Page web, SMEGREG)
	► <b>Installer du matériel performant et sensibiliser aux économies d'eau dans les ERP et les établissements scolaires</b> (Fiche, Amorce)
	► <b>Réduire les consommations d'eau des piscines et autres équipements sportifs</b> (Fiche, Amorce)
	► <b>Distribution de kits hydro-économes sur l'agglomération de Brive</b> (Article, Aquagir)

## ACTION Installer des toilettes sèches

Sélection

	► <b>Toilettes sèches publiques</b> (Article, Pierre & Terre)
	► <b>Les Rencontres de la Plateforme avec Marine LEGRAND, OCAPI</b> (Vidéo, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Assainissement circulaire au collège Saint Vincent d'Hendaye</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Toilettes sèches installées dans l'espace public à Juvignac</b> (Fiche, Cycl'Op)
	► <b>Toilettes fertiles</b> (Site web, L'institut Paris Région)
	► <b>Bordeaux s'essaye aux toilettes sèches</b> (Article, bougerabordeaux.com)

## ACTION Recourir aux Eaux Non Conventionnelles

↳ Voir l'AXE Recourir aux Eaux Non Conventionnelles, p.22

## ACTION Piloter l'arrosage des espaces verts

Sélection

	► <b>Optimiser l'arrosage des espaces verts pour réaliser des économies d'eau</b> (Page web, Aquagir)
	► <b>Améliorer l'efficacité de l'eau d'irrigation grâce au pilotage</b> (Dossier, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Optimiser l'arrosage des espaces verts et mettre en place une gestion différenciée</b> (Fiche, AMORCE)
	► <b>Optimiser l'arrosage des espaces verts</b> (Fiche, Cerema)

## ACTION Désigner un économe de flux

Sélection

	► <b>Les économes de flux : un réseau d'experts reconnus et outillés</b> (Dossier, ACTEE)
--	---

## ACTION Choisir une végétation adaptée et sobre

Sélection

	► <b>ARBOClimat et Sesame, deux outils pour choisir les essences les plus adaptées localement</b> (Outil, Ademe, Cerema)
	► <b>La boîte à outils "Végétalisons ! en Centre-Val-de-Loire"</b> (Outil, ARB Centre-Val-de-Loire)
	► <b>Floriscope, l'application web des professionnels du végétal et du paysage</b> (Outil, Plante & Cité)
	► <b>Label Végétal Local</b> (Site web, OFB)

**Axe**

# IMPLIQUER ET FORMER LES ÉLUS ET LES ÉQUIPES

**Aucune activité ne peut se concevoir sans eau.** L'eau devrait donc devenir un déterminant central des politiques publiques ainsi que de l'ensemble des compétences de la collectivité. Dans cette perspective, la collaboration interservices est essentielle pour inscrire de façon transversale les démarches de sobriété hydrique dans les politiques de la collectivité. Pour accompagner cette dynamique et renforcer l'engagement des équipes, la sensibilisation et la formation des agents, tout comme celle de leurs élus, aux enjeux de l'eau et du changement climatique constituent des leviers clés.

## ACTION **Travailler en transversalité**

Sélection



► **Mobiliser le personnel territorial pour engager l'action dans la durée**  
(Fiche, Amorce)



► **Le cercle interservices Eau dans la ville de Grenoble-Alpes Métropole**  
(Guide, Grenoble Alpes Métropole)



► **Les enjeux actuels nous dépassent ? Osons la coopération** (Fiche, 3DD)

## ACTION Sensibiliser et former le personnel

Sélection

	► Sensibiliser les élus aux enjeux de l'eau de leurs territoires (Vidéo, Agence de l'eau Loire Bretagne)
	► Informer les porteurs de décision – Pour améliorer la connaissance sur l'eau et le changement climatique (Fiche, OiEau)
	► Le photolangage, un outil d'animation pour favoriser l'expression des élus (Fiche, OiEau)
	► Constitution d'un groupe d'élus « Ambassadeurs Eau et Changement Climatique » (Fiche, OiEau)
	► Rechercher une formation (Site web, CNFPT – National)
	► Centre de formation de l'OiEau (Site web, OiEau)

## ACTION Valoriser l'implication de la collectivité

Sélection

	► Labelliser les communes économes en eau à Montpellier métropole (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► 10 structures récompensées par les Trophées d'économies d'eau 2023 (Outil, Club des économies d'eau)
	► Les lauréats 2024 des Trophées des économies d'eau (Page web, Club des économies d'eau)
	► Labellisation OneWater - Eau Bien Commun (Site web, OneWater)



## Axe

EMBARQUER  
(TOUTES)  
LES PARTIES  
PRENANTES

Le déploiement d'une politique de sobriété dans les collectivités nécessite que les élus et leurs services impliquent et travaillent avec les acteurs du territoire, administrés et parties prenantes concernées par le risque quantitatif lié au climat (sécheresse, inondations...). Elles disposent en effet d'un **réel pouvoir d'entraînement**, par des méthodes directes aussi bien qu'en s'appuyant sur leurs autres compétences. Elles ont la capacité **d'élaborer des cadres facilitant la sobriété de tous les usagers**.

Les acteurs économiques peuvent, par exemple, être accompagnés *via* les politiques d'urbanisme, d'alimentation ou de tourisme. Les usagers domestiques *via* des actions de sensibilisation, une tarification incitative, la mise à disposition d'équipements, tout en veillant à la justice sociale. Des mesures structurantes peuvent être prises : soutien à une agriculture respectueuse de l'eau, adaptation des projets aux ressources disponibles, audits des gros consommateurs, intégration de l'eau dans les stratégies territoriales telles que les Plans Alimentaires Territoriaux... Certaines collectivités vont jusqu'à limiter le développement territorial, comme au Pays de Fayence, en suspendant les permis de construire pour sécuriser la ressource.

« Les collectivités ont une réelle **capacité d'agir**, qu'elle soit **directe** ou **indirecte**. Elles peuvent faciliter la sobriété de tous les acteurs : particuliers, acteurs du monde agricole, industriels, ou encore acteurs du tourisme. »

## LES PARTICULIERS

ACTION **Équiper les usagers**

Sélection



► **Économiser l'eau grâce à la distribution de kits hydro-économiques dans les foyers** (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)



► **Économiser l'eau chez les abonnés grâce aux compteurs connectés** (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)



► **Fiches pratiques de solutions hydro-économiques pour les particuliers** (Fiche, EPTB Vienne)

## LES PARTICULIERS (SUITE)

### ACTION Informer les usagers

Sélection

	► Mobiliser les abonnés du service public de l'eau par des actions de sensibilisation (Guide, AMORCE)
	► Impact de la couverture médiatique des sécheresses sur la consommation d'eau (Étude, Université de Stanford, États-Unis)
	► Sensibiliser au changement climatique par l'apprentissage intergénérationnel (Étude, Université de Caroline du Nord, États-Unis)
	► 120m <sup>3</sup> , le consommateur d'eau en question (Étude, Sciences Eaux et Territoires n°10)

### ACTION Accompagner les usagers en difficulté

Sélection

	► Aide sociale au paiement de la facture d'eau au Havre (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► Aide au paiement de la facture d'eau à Grenoble (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► Boîte à outils de la politique sociale de l'eau (Outil, Ministère de la Transition écologique)
	► Rapport d'analyse de l'expérimentation pour une tarification sociale de l'eau (Rapport, Ministère de la Transition écologique)
	► Mission flash sur l'expérimentation d'une tarification sociale de l'eau (Rapport, Assemblée nationale)

### ACTION Inciter les usagers

Sélection

	► Encourager la réduction de la consommation d'eau des ménages (Page Web, DITP)
	► Encourager les économies d'eau. Apport des sciences comportementales (Fiche, Club des économies d'eau)
	► Influence de la perception des prix sur la consommation d'eau (Étude, Université de Pen State, Université de Monash, Australie)
	► Inciter les usagers à faire des économies d'eau par la mise en place d'une tarification éco-solidaire de l'eau à Dunkerque (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)

### ACTION Faire participer les usagers

Sélection

	► Élaboration de projets de territoire : panorama et usages de sept méthodes participatives (Guide, Cerema)
	► Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur (Guide, Fondation Roi Baudouin)
	► Élaborer un PTGE avec les citoyens : le cas de Garon'Amont (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► Fédérer les acteurs sur l'enjeu des eaux souterraines (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)

### ACTION Impliquer les usagers

Sélection

	► Les Ambassadeurs de l'eau – Programme ECODO – Eau du Bassin Rennais (Fiche, Club des économies d'eau)
	► Un protocole ORSEC Eau potable pour éviter la rupture d'alimentation (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► Défi "Familles à énergie positive" - Pratiques pour accompagner le changement de comportement (Guide, Ademe)
	► Défi famille "Gérons l'eau !" (Page web, Communauté de communes Forez-Est)

## LES ACTEURS DE L'AGRICULTURE

### ACTION **Inciter aux économies d'eau**

Sélection

	► <b>Un nudge de comparaison sociale pour réduire les prélèvements d'eau agricoles</b> (Fiche, Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest)
	► <b>Organiser des réunions techniques sur les pratiques d'élevage et le changement climatique</b> (Fiche, OiEau)

### ACTION **Imaginer de nouvelles coopérations**

Sélection

	► <b>Protection de la ressource en eau : 8 leviers pour les Projets Alimentaires Territoriaux</b> (Page web, Réseau PARTAAGE)
	► <b>P.S.E. : Une rémunération des services environnementaux rendus par des activités agricoles</b> (Fiche, Agence de l'eau Adour-Garonne)
	► <b>Les projets PSE – Paiements pour services environnementaux</b> (Site web, Ministère de la Transition écologique)
	► <b>Label Terres de Sources</b> (Site web, Terres de Sources)
	► <b>Eau et alimentation : des histoires réussies</b> (Rapport, CGAER)

## LES INDUSTRIELS

### ACTION **Inciter aux économies d'eau**

Sélection

	► <b>La mise en place d'actions auprès des gros consommateurs par le SMGEau 35</b> (Fiche, Club des économies d'eau)
	► <b>ECOD'O régional et son volet « BOUCLES LOCALES » de la CCI de Bretagne</b> (Fiche, Club des économies d'eau)
	► <b>Sète : l'Aggloplôle lance un projet inédit de réutilisation des eaux usées pour l'industrie</b> (Article, Hérault Tribune)
	► <b>Optim'eau : aide à la transition hydrique à Limoges Métropole</b> (Page web, Fonds publics)

### ACTION **Accompagner les projets d'écologie industrielle**

Sélection

	► <b>Mise en œuvre d'une synergie inter-entreprises - Guide pour les animateurs territoriaux</b> (Guide, Ademe)
	► <b>Démarche LOT'EC – EIT Grand Cahors</b> (Fiche, Cycl'op)

# LES ACTEURS DU TOURISME

## ACTION Sensibiliser

Sélection

	► <b>Opérateurs et territoires touristiques : s'adapter pour faire face au changement climatique</b> (Guide, Ademe)
	► <b>Guide pratique des économies d'eau pour les établissements hôteliers</b> (Guide, SMEGREG)
	► <b>Campagne « L'eau, on l'aime, on la préserve » de Eau 17</b> (Fiche, Club des économies d'eau)
	► <b>Référentiel de solutions pour les économies d'eau du secteur du tourisme</b> (Dossier, Wat'Save Reuse)
	► <b>Guide pour la réduction des consommations d'eau dans les entreprises du tourisme</b> (Dossier, CCI du Morbihan)
	► <b>Économie d'eau pour l'hôtellerie de plein air</b> (Guide, Butterfly Tourism et Fairmoove)

## ACTION Collaborer pour inciter aux économies d'eau

Sélection


	► <b>Vendée Eau Challenge</b> (Fiche, Club des économies d'eau)
--	---

# POUR ALLER PLUS LOIN

## Les Bonnes pratiques pour l'eau vous recommandent aussi :

- Un guide méthodologique complet sur la préservation de l'état quantitatif de la ressource en eau.
- Le Centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique du ministère de la Transition écologique.
- Le Centre de ressources *Eau et Ville* du Cerema.
- Le Centre de ressources Gest'Eau de l'OiEau.
- Sobriété des collectivités : comment la mettre en pratique.
- Le rapport Démarches territoriales de sobriété et de discernement technique à destination des collectivités locales et des entreprises de l'ADEME.
- Une synthèse sur l'eau de « Une Fonction publique pour la transition écologique ».
- Un exemple de plan de mesures d'urgence pour l'eau potable (Hérault).
- Le site pour se poser les bonnes questions avant d'acheter (particuliers, entreprises, collectivités) et évaluer son besoin.
- Le réseau des acteurs de l'eau sur le site Les Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest.

Recevez nos Lettres de  
veille et d'actualité !

Inscriptions en cliquant ici ! 



La Plateforme des Bonnes pratiques pour l'eau remercie chaleureusement les membres du comité éditorial et, particulièrement, Bernard Legube, président du Conseil scientifique du comité de bassin Adour-Garonne et Vincent Marquet, expert Recherche et Prospective de l'agence de l'eau Adour-Garonne, pour leur relecture attentive.

Édité en juin 2026 par Les bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest  
- ENTENTE POUR L'EAU POUR LE BASSIN ADOUR GARONNE. Association loi 1901  
- Siret 881 623 342 00014 - Siège social : chez l'Agence de l'eau  
- 90 rue Férétra - CS 87801 - 31078 Toulouse Cedex 4

[contact@bonnespratiques-eau.fr](mailto:contact@bonnespratiques-eau.fr)

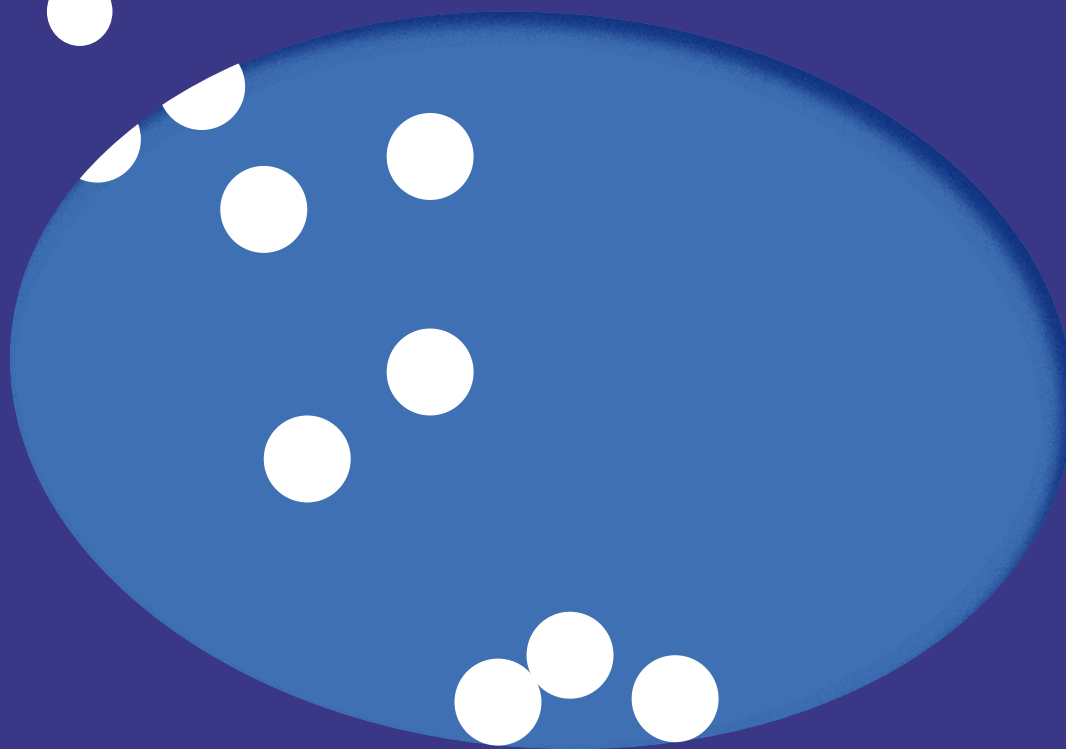
[www.bonnespratiques-eau.fr](http://www.bonnespratiques-eau.fr)

**Copyrights :** p. 4 © Krzysztof Golik, p. 6 © Benoît Wibaux, p.9 © Benoît Wibaux, p.12  
© Julien Harneis, p. 17 © Yaël Wibaux, p. 37 © Bruxelles environnement

**Graphisme et mise en page :** Estelle Grossias [www.estellegrossias.com](http://www.estellegrossias.com)



Bonnes pratiques  
pour l'eau du  
grand Sud-Ouest



L'ensemble des références présentées dans ce dossier spécial est accessible sur le site des Bonnes pratiques pour l'eau du Grand Sud-Ouest [www.bonnespratiques-eau.fr](http://www.bonnespratiques-eau.fr), le média de solutions dédié à l'eau.



**Scannez-moi**

pour accéder à la version en ligne de ce dossier

Découvrez aussi notre dossier spécial [« Ralentir l'eau, un enjeu commun pour adapter nos territoires »](#).